

LE SCRUTIN POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS AU
CONSEIL D'ETABLISSEMENT SE DEROULERA :

LE VENDREDI 9 OCTOBRE 2020

De 8h à 17h30

RAPPEL : *La propagande n'est pas autorisée le jour du scrutin.*

Dépôt des candidatures :

Lundi 28 septembre 2020 à minuit

(10 jours avant l'élection)

La liste déposée devra être émarginée par tous les candidats

Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté :

Mercredi 30 septembre 2020 à minuit.

(8 jours avant l'élection)

Remise du matériel aux électeurs :

Vendredi 2 octobre 2020 à minuit

(6 jours avant la date du scrutin)

Le 2 octobre 2020, vote blanc
pour que les électeurs puissent
tester le scrutin

PROCEDURE DE VOTE

Le vote se déroulera de manière dématérialisée à l'aide de l'application Pronote.

Cette procédure garantit la sécurité du vote protégé par le mot de passe fourni par l'établissement ainsi que l'anonymat des votes.

Pour les électeurs :

Les parents ayant le droit de vote recevront (si ce n'est déjà fait) leur code d'accès à l'application Pronote qui leur permettra de voter. En cas de difficultés pour se connecter à Pronote, merci de contacter le plus tôt possible assistancepronote.massignon@mlfmonde.org.

Pour les candidats :

Les professions de foi seront remises par voie électronique uniquement à l'adresse lycee.massignon@mlfmonde.org pour le jeudi 1 octobre 2020.

La direction se charge de diffuser ces informations dans Pronote le vendredi 2 octobre 2020.

Programmation du vote :

Le vote sera mis en place par la direction afin d'être ouvert le vendredi 9 octobre 2020.

Le dépouillement :

Le dépouillement se fera le vendredi 9 octobre 2020 à 17h30, heure de la fin du vote, dans la salle de réunion de la direction au troisième étage.

La proclamation des résultats se fera en suivant.



A leur demande, les candidats pourront désigner un assesseur par liste pour observer le bon déroulement de la procédure et le dépouillement.